



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Un premier plan régional pour structurer la randonnée dans les Cantons-de-l'Est

Sherbrooke, le 1^{er} juin 2026 – Tourisme Cantons-de-l'Est (TCE), en collaboration avec le Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE) et leurs partenaires, dévoile aujourd'hui le premier plan directeur régional de la randonnée pédestre. La vision s'affirme clairement : positionner les Cantons-de-l'Est comme un pôle de randonnée pédestre reconnue, accessible et durable, dont les retombées profitent à la fois aux communautés et aux visiteurs.

Présenté au Marais de la Rivière-aux-Cerises, à Magog, ce plan est l'aboutissement d'une démarche concertée lancée il y a plusieurs mois et qui vise à structurer et développer la pratique de la randonnée pédestre dans la région pour les prochaines années. Son élaboration a été rendue possible grâce au soutien financier du gouvernement du Québec, dans le cadre du Plan montagnes.

Cette initiative vise à améliorer la qualité et la cohérence des réseaux de sentiers, tout en renforçant la collaboration entre les acteurs du territoire. Elle contribue également à positionner les sentiers comme des infrastructures essentielles, tant pour la qualité de vie que pour la mise en valeur et la conservation des milieux naturels.

Une vision concertée pour le développement des sentiers

Issu d'un travail de concertation régionale, ce plan s'inscrit dans la continuité de l'adhésion à la Politique des sentiers de randonnée pédestre, adoptée en 2024. Il propose une approche structurée pour soutenir la reconnaissance, la gestion et la pérennisation des réseaux existants. Le plan directeur régional de la randonnée pédestre agit donc comme un plan d'action sur 10 ans pour mettre en place les priorités établies dans la Politique régionale de 2024.

Sa mise en œuvre repose sur la mobilisation de l'ensemble des partenaires, incluant les gestionnaires de sentiers, les organismes de conservation, les MRC et les instances gouvernementales. Un comité de suivi est mis en place afin d'assurer l'évolution de la mise en œuvre du plan et de ses priorités.

Le plan vise également à renforcer les connaissances et les compétences liées à la gestion et à l'entretien des sentiers, tout en déployant des outils de sensibilisation à une pratique responsable et durable.

Un engagement concret pour une pratique responsable de la randonnée

Dans le cadre du Plan directeur de la randonnée pédestre 2026-2036, la région déploie également une démarche régionale structurée d'implantation de l'approche **Sans trace**. Soutenue par un comité régional réunissant plusieurs partenaires du milieu, cette planification sur trois ans vise à harmoniser les actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement à l'échelle du territoire.

Cette mobilisation collective a pour objectif de promouvoir l'adoption de comportements responsables en plein air afin de protéger les milieux naturels et d'assurer la pérennité des réseaux de sentiers dans les Cantons-de-l'Est.

Trois vidéos ont notamment été produites afin de faire connaître 3 des 7 principes Sans trace. Ces contenus présentent des gestes simples et concrets permettant de réduire l'impact des activités de plein air sur les écosystèmes naturels.

Pour tout savoir sur Sans trace, c'est par [ici](#).

Un levier pour l'attractivité récréotouristique dans les Cantons-de-l'Est

La randonnée pédestre occupe une place importante dans l'offre touristique régionale. Avec plus de 1 200 km de sentiers répartis sur le territoire, les Cantons-de-l'Est proposent une diversité d'expériences en nature accessibles à l'année.

En structurant davantage cette offre, le plan directeur vient consolider un positionnement récréotouristique axé sur la nature et la durabilité. Il contribue également au dynamisme économique des territoires, en attirant des visiteurs qui fréquentent les commerces de proximité lors de leurs escapades. À titre indicatif, les excursionnistes et *vanlifers* génèrent en moyenne des dépenses quotidiennes variant entre 74 \$ et 76 \$ lors de leurs séjours dans la région. ¹

1 Étude sur le portrait et l'accueil des voyageurs en véhicules aménagés - AITQ 2025

Pour un résumé du plan directeur de la randonnée pédestre, c'est par [ici](#).

Citations :

« Nous avons au Québec le privilège d'avoir des milieux naturels exceptionnels, et la randonnée pédestre est une façon de plus en plus populaire pour en apprécier la beauté, autant chez les visiteurs d'ici que d'ailleurs. Je salue l'ensemble des partenaires ayant contribué à l'élaboration de ce plan. Il mise sur le rehaussement de l'offre pour cette activité tout en sensibilisant les randonneurs aux comportements à adopter, ce qui est tout à fait cohérent avec la vision de notre gouvernement pour le développement d'un tourisme responsable et durable au Québec. »

Amélie Dionne, ministre du Tourisme.

« Ce plan directeur témoigne de la volonté du milieu de travailler ensemble autour d'objectifs communs. Il permet de mieux structurer l'offre et de faire évoluer la pratique de la randonnée pédestre de manière cohérente et durable. »

Isabelle Charlebois, directrice générale de Tourisme Cantons-de-l'Est.

« Le tourisme enrichit notre région en plus de contribuer à sa vitalité. Je suis ravie que des intervenants de chez nous se mobilisent afin de faire des Cantons-de-l'Est un pôle de randonnée pédestre. Cette démarche participera assurément à ce que ce secteur continue de jouer son rôle de moteur de développement socioéconomique régional. »

Geneviève Hébert, adjointe gouvernementale régionale du ministre délégué aux Régions (Estrie)

« Ce plan régional, de même que l'ensemble de la démarche déployée au cours des dernières années pour se doter d'un tel outil, démontre la force vive des acteurs estriens et de notre capacité collective à unir nos expertises afin d'agir sur les enjeux liés à l'offre d'espaces de qualité favorisant une pratique durable de la randonnée pédestre. »

Christine Baron, directrice générale du Conseil Sport Loisir de l'Estrie



En arrière-plan de gauche à droite : Aurore Vincent (Gestionnaire développement, tourisme durable, plein air et vélo chez Tourisme Cantons-de-l'Est); Grégory Flayol (Codirecteur général de Rando Québec); Stéphane Tanguay (Stéphane Tanguay); Nadia Fredette (Coordonnatrice au développement régional Plein air et Parcs du CSLE); Isabelle Charlebois (DG de TCE); En avant plan de gauche à droite: Lissette Maillé (Mairesse d'Austin); Christine Baron (DG de CSLE); Monique Scholz (Présidente bénévole des Sentiers frontaliers); Crédit photo: Marie-Claude Cyr

La randonnée dans les Cantons-de-l'Est en photos

À propos de Tourisme Cantons-de-l'Est

Tourisme Cantons-de-l'Est est l'une des 21 associations touristiques régionales (ATR) du Québec et la mandataire officielle du ministère du Tourisme dans la région. Depuis 1978, Tourisme Cantons-de-l'Est a pour mission de favoriser le développement touristique de la région, promouvoir, concerter, soutenir, et représenter l'ensemble du secteur touristique, tout en mettant l'accent sur la qualité de l'expérience-visiteur. L'ATR regroupe quelque 600 membres et plus de 900 offres réparties dans les 9 MRC et dans l'ensemble des secteurs de l'industrie touristique : hébergement, restauration, attraits, activités et événements.

Les Cantons-de-l'Est occupent le cinquième rang en termes de nuitées réalisées au Québec avec des volumes ayant atteint 10,7 millions de nuitées et des recettes touristiques de 1,3 G\$ par année. Les secteurs associés au tourisme représentent environ 1 emploi sur 10 dans la région, correspondant à plus de 21 000 emplois.

À propos du Conseil Sport Loisir de l'Estrie

En tant qu'unité régionale de loisir et de sport de la région, le Conseil Sport Loisir de l'Estrie représente les intérêts du milieu auprès des décideurs et des organismes nationaux, en plus d'informer et d'accompagner les intervenants dans leurs réalisations.

L'équipe de professionnels du Conseil Sport Loisir de l'Estrie collabore avec les municipalités, les institutions scolaires et les organisations sportives, de loisir et de plein air, afin de développer et d'enrichir l'offre de loisir « pour tous » en Estrie. Reconnue pour son engagement envers l'inclusion, l'innovation et le soutien mutuel, elle se spécialise dans neuf domaines d'action : l'activité physique, le bénévolat, les camps de jour, le loisir municipal, les parcs et espaces récréatifs, le loisir des personnes handicapées, le plein air, le sport et la sécurité, l'intégrité et l'éthique.

Depuis la fondation du Conseil Sport Loisir de l'Estrie, il y a 25 ans, son identité et son empreinte organisationnelle se fondent sur des services traditionnels tels que le soutien-conseil, la sensibilisation des élus municipaux, la formation, les tables de concertation et la coordination d'événements.

-30-

Source : Titouan Bussière

Relations de presse
Tourisme Cantons-de-l'Est
Cellulaire : 819 238-9375 | Courriel : tbussiere@atrce.com

Marie-Claude Cyr

Coordonnatrice aux communications
Conseil Sport Loisir de l'Estrie
Téléphone : 819 864-0864, poste 222 | Courriel : mccyr@csle.qc.ca